

Beauté à la mode

Autor(en): **T.R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 27

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206098>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

GÉNÉALOGIE DE MARIO

Nous devons à l'obligeance d'un ami du *Conteur* de pouvoir donner ci-après la généalogie de l'écrivain Marie Trolliet, qui, sous le pseudonyme de Mario ^{***}, a écrit *Le Génie des Alpes valaisannes* et *Un vieux pays*, et dont notre numéro d'aujourd'hui reproduit une ou deux pages tirées du premier de ces ouvrages.

Mario ^{***}, naquit en 1831 à Lucens et mourut en 1895 à Vérossaz. Elle était fille de

Charles-Jaques-Philippe Trolliet, de Daillens, pasteur, né en 1803 à Daillens, décédé en 1861 à Corsier. Fils de

Charles ou Charles-Daniel, syndic, né en 1772, allié Francillon en 1799. Fils de

Christophle-Samuel, juge au Consistoire, né en 1743, décédé en 1810, allié Barbaz en 1769. Fils de

Noble Christophle-Louys, curial, lieutenant de police, né en 1707, décédé en 1783, allié Mercier en 1730. Fils de

Noble Christophle-Sébastien, juge, né en 1675, décédé avant 1764, allié Romain en 1694. Fils de

Noble Jacob, né à Lausanne en 1628, décédé en 1676, pasteur à Daillens dès 1664, allié Mingard, de Lausanne. Fils de

Noble Christophle, pasteur à l'Etiwaz dès 1629, à Morrens dès 1631, à Daillens de 1643 à 1664. Allié de Rovéraz, de Bex. Avait le Chalet Boverat. Fils de

Christophe, de Bagne, régent au Collège de Lausanne vers 1615. Allié noble Christine de La Place, de Sion.

On voit par là que la Vaudoise Mario ^{***} descendait d'une famille valaisanne. Son ancêtre Christophle Trolliet, qui enseignait au Collège de Lausanne au commencement du XVII^e siècle, avait probablement embrassé la Réforme et s'était réfugié sans doute dans le Pays de Vaud à la suite de la décision de la Diète valaisanne de 1604, enjoignant aux protestants de reprendre « la même religion et la même croyance que les autres honnêtes patriotes. »

N.-B. — Claudine de Rovéraz, femme du deuxième Christophle, était fille d'un premier mariage de Christine, femme du premier Christophle.

AU VIEUX PAYS

LES NOCES

DANS la plupart des villages du Valais, les noces, ou ce qu'on est convenu d'appeler ainsi, ne comportent ni réjouissances, ni festin, et se font sans tambour ni trompette.

On se marie si simplement que le plus souvent un mariage passe inaperçu, même pour les plus proches voisins.

De grand matin, si ce n'est pas avant le jour, l'époux et l'épouse se présentent à l'église avec les deux hommes qui leur servent de témoins. Aussitôt après la bénédiction nuptiale et le verre de vin que l'on doit aux témoins, mari et femme se remettent simultanément au travail. Passer dans l'oisiveté le jour de son mariage, serait de mauvais augure pour l'avenir de la famille.

Dans la vallée d'Hérens par contre, les noces sont d'un effet très pittoresque. Loin de se cacher, on s'y marie en plein jour, ordinairement le dimanche ou un jour de fête, avec tout le cérémonial obligé en cette occasion, et l'inévitable branche de romarin que portent non seulement les fiancés mais tous les gens de la noce.

L'épouse est coiffée du *chapelet*, expression par laquelle on désigne non un bouquet, non une couronne, mais une sorte de boule en fleurs artificielles, toute piquée de brillants, qui, placée au-dessus du front, est retenue par un large ruban antique dont les bouts flottants croisent sur la nuque et retombent sur les épaules.

Au Val d'Illeize, le jour de la noce présente cette particularité que ce n'est pas celui où l'on se met en ménage. Au sortir de l'église, les deux époux rentrent chacun de leur côté au foyer paternel pour y faire « les trois jours de Tobie » et le quatrième seulement on pend la crémaillère.

LE DROIT D'AINESSE

Le droit d'ainesse est généralement reconnu, en ce sens qu'au décès du père de famille, l'aîné des fils, s'il est parvenu à l'âge d'adulte, devient par ce fait le représentant de l'autorité dans la maison.

Autrefois dans la vallée d'Anniviers, cette investiture se faisait avec un cérémonial tout patriarcal.

Dès le premier repas après les funérailles, la mère prenant à table la place habituelle de son mari, se levait à l'entrée de son fils aîné, en lui indiquant le siège qu'elle venait de quitter.

— Ne faites pas attention, ma mère, répondait celui-ci, cette place vous appartient.

— Non, mon fils, c'est à toi maintenant que nous devons obéir.

Et la mère et les enfants défilaient devant le nouveau chef de la famille, en s'inclinant au passage, et allaient s'asseoir à table au-dessous de lui.

MARIO.

Au Treytorrens.

On nous écrit :

Bien curieuse est la situation des habitants du Treytorrens (Lavaux). Voyez un peu :

Au communal, ils votent à Puidoux; au cantonal, à St-Saphorin; au fédéral, à Crochettaz.

Ils vont à l'école à Cully, à l'église à Chexbres, au marché à Vevey.

Ils portent le lait à Epesses.

Ils sont enterrés à Rivaz.

En somme, ils ne font guère que naître et mourir chez eux.

MAMIN ET SA CROUIE DEINT

MAMIN n'étais pas on gaillâ coumoudou quand l'étais de bounn humeu, vos pouède chondzi cein que l'iré quand l'étais grin-dzou. On dzo que l'avai mau à onna deint que l'avai on immensou perte que lou fasai bein suffri, sè décidé, apri avai tot asseyi d'autrou côté, à la ferré trèrè, et s'ein va tzi on dentistrou que l'avai onna enseigne io l'avai écrit déchû : *Isse on trai lei deints sein ferré mau.*

Clliau que l'avant des deints à remua allavant ein se confieint têt à fê à ci gaillâ que lei lors einlevavé ein lei faseint bein suffri; et se les cleints vollhiavnt reclliamâ, lou deintistrou lau desai : « De qué vo pleigni vo? Vos ai trey voutra deint sein douleu... por mè, bein sâ. »

Et les dzeins s'ein allavant encore benèzes d'itrè choladzis dé lou mau.

L'étais tzi ci dentistrou que Mamin l'avai éta. Lou gaillâ einlevé la deint à Mamin ein lei faseint onna mau dau diabliliou et stice ein colère insurte lou dentistrou, ein lei desein que l'étais onna tsaravoute, on grand menteu, à quié lou tira-deints répond commeint dè coutouma : « Vos ai trey voutra deint sein douleu... por mè. »

Mamin s'est fotu adan d'onna ride colère et baillie onna tripotaie dau diabliliou à ci pourrou dentistrou que sè relèva tot plouma et to penao ein marounnant. De qué vos pleigniz vos, que dit Mamin ein s'ein alleint, vos ai baillie onna racclâie sein douleu... por mè, bein su.

Lou dentistrou n'a pas demandâ son restou et s'est dépatzi dè mettrè son enseigne au galatas.

MÉRINE.

Parlons français ! — Vaudois : — Prends garde à mon chien ! Y pourrait bien te mordre...

Neuchâtelois : — M'fous pas mal de ton chien ; y n'a rien de dents !

C'est chez nous ! — Sur le tram :

Etranger : — Vraiment, je n'ai jamais vu un service aussi mal fait qu'en Suisse !

Conducteur : — Peut-être bien !

(Authentique.)

Question embarrassante. — Catéchumène : — Maman, qu'est-ce que les Malthusiens ?

La mère : — Ça doit être... ceux qui... mangent des malts !

Beauté à la mode.

(Air : Grand Dieu, que je suis à mon aise.)

Belle, qui dira le mystère
Et le secret de ta beauté :
Parfum d'iris, lait de Cythère,
Pâtes et fards, riz velouté ?

Lorsque brille sur ta figure
L'éclat de la rose et du lis,
Je comprends bien mieux la peinture
Qu'avec les Rouge ou les Gaulis.

Et quand j'entrevois tes quenottes
Qu'un « cher » artiste cisela,
Je pense : heureux qui les bécotte,
Les émaux de cet écriin-là.

Au bal, lorsque ta gorge étale
Ses globes païens, je me dis :
Vive la poudre orientale,
Qui fait ces contours arrondis !

Divin chef-d'œuvre d'artifice,
Pour notre bonheur inventé,
Qui se démonte et se dévisse
Et se remonte à volonté.

Console-toi, belle ingénue,
De tes travers l'homme est l'auteur :
De la vérité toute nue
Il n'est jamais l'admirateur.

Souviens-toi, tout ce qu'il demande
Pour te diriger vers l'autel,
C'est que la « galette » soit grande
Et que le « magot » soit réel !

T. R.

GAITÉS PHILANTHROPIQUES

EST-CE l'interminable gaité gauloise, qui ne désarme jamais, pas même devant le malheur ; est-ce originalité ou innocente manie ? Nous ne savons. Mais voici les curieuses mentions que nous relevons dans une liste de souscription ouverte par le *Petit Marseillais*, en faveur des victimes du tremblement de terre du Midi.

« Pour qu'on mette du basilic dans la bouillabaisse, 50 c. ; en souvenir de la cuite d'Honoré, 1 fr. 25 ; pour que notre amour soit éternel M. R. 50 c. — ce n'est pas cher, en vérité — ; il y a même l'article au rabais, car nous voyons une autre souscription semblable avec 25 c. ; pour la réussite de mon commerce, 25 c. ; pour sauver mon fils, 3 fr. ; pour que je sois augmenté, 50 c. ; pour que le cor au pied de mon parrain guérisse, 50 c. ; pour que j'aie une belle-mère modèle, 25 c. — vrai, ça vaut pourtant mieux que cela — ; pour que les coliques d'Edouard passent vite, 25 c. ; pour que le crétin disparaisse, 1 fr. ; pour que le bon Dieu nous garde, 2 fr. 50 ; pour que papa et maman gagnent le gros lot, 1 fr. ; pour me débarrasser d'un colis, 1 fr. ; pour le salut de la France et le triomphe de l'Eglise, 1 fr. — pas cher — ; à l'intention des âmes du Purgatoire S. L., 2 fr. ; pour même longévité, 50 c. ; pour la réalisation de nos désirs, 1 fr. 50 ; pour passer mon certificat, 1 fr. ; pour que mon R. soit heureux en ménage, 50 c. ; Marthe S. pour réussir au brevet 1 fr. ; pour que Chauvel s'embellisse et Menu grossisse 20 c. ; pour que le brigadier aime toujours Loulou, 25 c. ; pour que N. ne boive plus, 1 fr. ; pour que Paul puisse aller *peindre* « l'Emilienne », 1 fr. ; pour voir ma belle-mère me sourire D. G. 50 c. ; un groupe d'ouvriers anglais pour ne pas avoir le pont, 3 fr. 60. — vive l'entente cordiale ! — Adèle, pour qu'Antoinette me fasse toujours rire, 50 c. ; quatre modistes aux minois fripons, 55 c. ; deux giletières dans la purée, 20 c. ; etc. »

Terminons par cette dernière souscription où la gaité commence à perdre ses droits.

La blouse. — Un villageois, installé dans son char, se rend au marché.

— François, lui crie, sur la route, un de ses voisins, tu vas à la ville ?

— Oué.

— J'ai une blouse à y porter ; tu pourrais pas t'en charger, dis ?

— Si, dis-moi seulement à qui je dois la remettre.

— Oh ! l'inquiète pas, fait l'autre en montant dans la voiture, je serai dedans !

Au tribunal. — Accusé, vous avez déjà subi plusieurs condamnations pour vol, escroqueries, vagabondage et voies de fait, est-ce vrai ?

— Oui, mais ce n'est pas gentil de me rappeler ça.

— Vous dites ?

— J'ai ma flancée dans la salle, m'sieu le président, et ça peut me faire du tort.

Leçon d'histoire naturelle. — Le professeur s'apercevant qu'on ne le regarde pas :

— Allons, tâchez donc de me prêter un peu d'attention. Je vous parle des particularités du singe... Voyons, regardez-moi !...

Pour un franc ! — Dans un restaurant à un franc on sert à un client un plat de purée de pommes-de-terre dans lequel se trouve un bouton de culotte. Courroucé, il montre sa trouvaille au garçon, qui lui répond tranquillement :

— C'est peu, j'en conviens ; mais pour un franc, y fallait pourtant pas vous attendre à trouver la culotte avec !

Gagné ! — Un borgne gagea un jour, contre un homme qui avait bonne vue, qu'il voyait plus que lui. Le pari est accepté.

— J'ai gagné, dit le borgne, car je vous vois deux yeux et vous ne m'en voyez qu'un.

POUR TROIS FRANCS

Un de nos lecteurs nous communique l'amusante lettre que voici, adressée à ses parents par un conscrit, à son arrivée au corps.

Mes chers parents,

Jesuis enfin arrivé au corps, dont je vous envoie ces deux mots de billet pour vous dire que ma santé se porte bien quoique je sois assez malade. Je profite que je peux vous envoyer ces deux mots de billet pour vous dire que je m'ennuie à crever quoique depuis que je suis au corps je n'ai eu aucun agrément. Je vous envoie donc ces deux mots de billet pour vous dire que je n'ai pas besoin d'argent ; ne vous gênez donc pas. Cependant si vous pouvez m'envoyer une pièce de 3 francs, cela me fera de l'agrément, mais ne vous gênez pas, vu que j'ai ici tout ce qu'il me faut. Cependant, si vous pouvez m'envoyer une pièce de 3 francs, cela me fera de l'agrément. Mais comme je vous l'ai dit dans le corps du billet que je vous envoie, ne vous gênez pas, j'aime retrouver ce petit avoir quand je reviendrai.

» Si cependant mon beau-frère pouvait m'envoyer une pièce de 3 francs, cela me causerait de la félicité vu que j'en ai besoin pour faire le jeune homme. Mais qu'il ne se gêne pas, qu'il l'envoie tout de même.

» Je suis en garnison à Saint-Omer. Ce pays est fertile en blé, colza, pierre calcaire, grand commerce de pipes, raffineries nombreuses, théâtre, musée, pompiers, bibliothèque, toutes les douceurs de l'existence enfin. Cependant ne m'écrivez pas là, vu que je n'y suis plus, étant parti. Ne m'écrivez pas non plus à Ayre-sur-la-Lys (Nord), parce que j'y suis, mais que je n'y serai plus dans une heure et demie. Ne m'écrivez que quand je vous aurai fait savoir où que je serai, quoique je ne sache pas où que nous allons.

» Quant à la pièce de 3 francs, envoyez-la tout de même, cela me fera de l'agrément. Cependant si ça vous gêne, ne me l'envoyez pas, dites à mon beau-frère de me l'envoyer, cela me fera plaisir.

» Agrérez, chers parents, l'adolescence de mes sensations perpétuelles et de mes salubrités respectives.

X..., soldat au 73^e de ligne.

» P.-S. Toute réflexion faite, si mon beau-frère ne veut pas m'envoyer une pièce de 3 fr., envoyez-la vous-mêmes ; ça m'est inférieur pourvu que je l'aie. »

Pour ceux qui les aiment. — Le comble de la force musculaire ? — Soulever des objections.

Le comble de la poltronnerie ? — Se cacher à la vue d'une lettre chargée.

Le comble de l'habileté chirurgicale ? — Rendre l'ouïe à une lanterne sourde.

A nos pharmaciens-chimistes. — Tu tousses, Louis ?

— Oui, j'ai mal au cou.

— Prends donc de la malaucouine !

Au revoir ! — As-tu cent francs sur toi ?

— Non.

— Et chez toi ?

— (Avec précipitation.) Merci, tout le monde va bien !...

Pensée. — Ceux-là seuls rient des belles-mères qui n'en ont pas... Hélas !

Raisonnement ! — Qu'est-ce que l'ordre ? — Le contraire de l'anarchie.

« Et l'anarchie ? — Un Etat où chacun fait ce qu'il veut.

Donc, l'ordre est un Etat où chacun fait ce qu'il ne veut pas ?

La réforme du langage. — Deux élèves du Collège classique ou scientifique, serviette sous le bras, conversent sur le trottoir. Un passant s'approche et salue :

— Pardon, messieurs, la villa de M. ..., s'il vous plaît ?

L'un des collégiens :

— La villa C..., mais c'est chez « mes cols », m'sieu.

IMPRÉCATIONS

Les vers suivants ont paru, il y a bien longtemps déjà, dans le *Bulletin commercial* ; ils sont plus que jamais de saison. Un pharmacien en est l'auteur, on le devine aisément.

A un client parti en oubliant de payer sa note.

Maudit sois-tu, client, qui, trompant mon espoir,
A pris, sans m'avertir, le dernier train du soir,
Gagnant, *incognito*, quelque rive lointaine
Sans me dire un merci seulement pour ma peine !
Moi qui, vingt fois par jour, d'un regard caressant,
Avec amour, suivais ton compte grossissant !
Que ne m'as-tu rendu les flacons, misérable !
Ta fuite m'eût laissé stoïque — elle m'accable !
Maudit sois-tu jusqu'en tes arrières-neveux !
Que de ton front pervers tombent tous les cheveux !
Que le feu de l'enfer consumant tes entrailles
T'arrête à chaque instant au pied de nos murailles !
Et que, dans tes tourments, plein de rage et de fiel,
Elevant tes regards et tes bras vers le ciel,
Puisses-tu sans espoir, durant des nuits entières,
Demander à grands cris nos bienfaisants clystères,
Voir ramper sur ton corps en des songes trompeurs,
Les flexibles tuyaux de nos irrigateurs !
Puisses-tu, dans l'erreur de ta brûlante fièvre,
En porter l'embouchure à ton ardente lèvre !!!
Qu'en dépit d'Hamilton et de l'onguent Sfyraux,
Le furoncle, sur toi se transforme en enthrax !
Qu'en ta bouche écumant, sous l'effroyable quinte
Le suave tolu se change en coloquinte !
De nos poisons unis que le souffle malsain
T'opprime le poumon et te brûle le sein !
Puisses-tu (ma vengeance alors sera complète)
Avoir des cors aux pieds, des cornes sur la tête !
Et quand ta dernière heure enfin aura sonné,
Sur ton lit de douleur, de tous abandonné,
Entendre, tout tremblant de remords et de fièvre,
L'airain de nos mortiers sonner ton glas funèbre !!!

Signé : PAUL VEÏSSE.

GYMNASTES, SOYEZ LES BIENVENUS !

Vive animation. C'est veille de grande fête. On déploie les drapeaux, on tresse les couronnes, on confectionne les guirlandes ; de petits papiers multicolores, chiffonnés par des mains habiles et gracieuses, se transforment en des milliers de fleurs éclatantes ; partout résonnent la hache et le marteau des charpentiers ; la tonique senteur des pins, descendus des grandes forêts du Jorat, imprègne et grise la cité. On se rit de la pluie, du froid et des météorologistes de malheur.

En Beaulieu, tout est prêt ou presque. Ce sera grandiose.